



RAPPORT DE JURY CERTIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES EN LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES : DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE (DNL). SESSION 2016

Nombre de candidats inscrits: **80** (132 en 2015), soit une diminution de 39,39%

Nombre d'absents: **4**

Nombre de candidats refusés: **17**, soit 22,3%

Nombre d'admis: **59** soit 73,75% (75% en 2015)

Langues représentées : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien.

Les modalités d'examen ont été scrupuleusement appliquées, à savoir 10 minutes de présentation dans la langue cible, 10 minutes d'interaction également dans la langue cible, 10 minutes de questionnement avec l'IPR de la discipline en français, voire dans la langue étrangère.

A souligner :

- la parité demandée au niveau des jurys a été respectée.
- Le nombre en augmentation de professeurs stagiaires.

1. CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE EN ALLEMAND 2016

POUR LA DNL EN LYCEES et COLLEGES

Nombre de candidats: 6 (4 professeurs de collège et 2 professeurs de Lycée dont 1 stagiaire)

Nombre d'absents: 0

Nombre de candidats admis: 4

66,66% de réussite

Les commissions chargées d'évaluer les candidats germanistes ont apprécié une fois de plus, les résultats en font foi, la qualité des prestations, tant au niveau des compétences linguistiques qu'au niveau de la réflexion relative à la spécificité de l'enseignement de type EMILE. Les candidats - et c'est bien ce qui est attendu d'eux - ont réfléchi aux questions des programmes à aborder et aux activités les plus pertinentes à proposer en langue étrangère, ont envisagé les modalités de travail avec les professeurs de langue et se sont également, pour la plupart d'entre eux, renseignés sur les possibilités de formation qui leur sont et seront offertes pour continuer à progresser dans la maîtrise de la langue étrangère.

Nous encourageons les futurs candidats à se préparer à l'examen de certification complémentaire en s'assurant qu'ils ont le niveau de langue requis (niveau B2 du Cadre européen de référence pour les langues), à s'inscrire en cas de besoin aux formations linguistiques proposées dans le PAF (« Devenir autonome en langue étrangère : allemand ») et, pour tous, à s'inscrire à la journée d'information sur l'examen de certification complémentaire.

Norbert Biscons, IPR d'allemand, Académie de Montpellier

2. CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE EN ANGLAIS 2016

POUR LA DNL EN LYCEES et COLLEGES

Nombre de candidats: 33 (dont 9 stagiaires)

Nombre d'absents: 1

Nombre de refusés : 12

Nombre d'admis: 20

Soit 60, 60 % de réussite (contre 69 en 2015)

<u>Evaluation :</u> Les notes s'échelonnent de 06 à 18/20	<u>INSCRIPTIONS SELON LES SPECIALITES :</u>	
Moyenne : 11,68 (12,79 en 2015, 12/20 en 2014, 13,31 en 2013, 12,50 en 2012)	Histoire géo	11
	Eco gestion	3
	EPS	4
	mathématiques	3
	Physique chimie	4
	tourisme	1
	Sciences Ingénierie	1
	SVT	3
	SES	2
	Arts plastiques	1

Le nombre de candidats, 33, est en baisse par rapport à 2015 et 2014. Le taux de réussite est passé de 69% à 60,60% (65% en 2014, 75,64% en 2013, 79,57% en 2012, et 69,57% en 2011).

Les niveaux de langue sont variables (d'un niveau tout juste B1 au candidat bilingue), les motivations très différentes également (de l'enseignant 'poussé' par son chef d'établissement à celui qui a un projet très construit). Il en est de même pour les connaissances de l'enseignement en DNL et du format de l'épreuve.

Les candidats sont dans l'ensemble très motivés, plus en collège qu'en lycée ; certains d'entre eux ont fourni de gros efforts personnels de formation, soit en s'inscrivant à la formation du PAF, soit en bénéficiant d'autres formations permettant de dialoguer en anglais. La majorité d'entre eux a également assisté à la journée d'information organisée par la DAFPEN.

Il semblerait toutefois que la formation offerte par l'académie ne soit pas pleinement utilisée, soit à cause de l'éloignement de certains candidats, soit parce que la diffusion de l'information, à certains échelons, reste inefficace.

D'autre part, l'existence d'enseignement de type DNL en collège sous diverses formes a tendance à faire que les enseignants de collège qui se présentent le font dans le cadre d'un projet concret en cours dans leur établissement et ne se sont pas tous préoccupés de cet enseignement en lycée où ils n'ont pas l'intention d'aller. La réflexion sur l'apport de la DNL pour le professeur, sur les implications pour l'enseignement de la discipline semble souvent embryonnaire. De même, les candidats ne semblent pas avoir envisagé la synergie avec le professeur de langue vivante. On ne peut que regretter le fait que la majorité des candidats aient trop rarement observé des classes de langues et comment l'interaction pouvait se mettre en place.

Les candidats refusés l'ont été dans la plupart des cas à cause d'un niveau de langue insuffisant, auquel s'ajoutent parfois méconnaissance des programmes, et absence de perspectives pédagogiques.

Par contre le jury a pu prendre la mesure de certains parcours extrêmement riches, d'implications de candidats dans des projets transversaux, voire inter-cycles.

Pour les candidats admis de justesse, il ne saurait trop leur être conseillé de poursuivre les formations en LV ('devenir autonome en LV', par exemple).

Il a également été constaté que parmi les candidats refusés l'an dernier, certains avaient suivi les conseils prodigués et avaient suivi une remise à niveau remarquable.

Il est cependant regrettable de constater que parmi les candidats, reçus ou refusés, beaucoup n'ont aucunement conscience de la nécessité de pratiquer et cultiver une langue pour s'améliorer. La certification semble être pour eux la finalité et ils ne se projettent pas dans une poursuite de leur cursus linguistique.

Conseils:

- au niveau de la constitution des dossiers : une présentation détaillée du parcours du candidat, ainsi que la présentation d'une séquence, incluant une séance détaillée seraient le minimum attendu. Les supports (vidéo, site Internet, etc..) qu'ils utilisent ou voudraient utiliser peuvent être présentés au jury (tout du moins un extrait si le support est long). Quelques dossiers ont en effet été jugés trop légers. Il ne suffit pas d'imprimer le CV sur I-prof, mais de souligner, et de valoriser les étapes d'un parcours professionnel. Les candidats ayant suivi la formation PAF présentaient généralement des dossiers complets avec exemples de scénarios pédagogiques.

Nous ne saurions que trop conseiller aux candidats de travailler leur pratique orale, l'épreuve étant avant tout une épreuve de langue. Les textes officiels n'excluent pas la possibilité d'échanger en anglais sur la didactique de la discipline. Certains candidats ont, sur leur lancée, abordé la 3ème partie de l'épreuve en anglais, ce que le jury a apprécié.

Nous conseillons vivement aux candidats :

-de s'entraîner à parler en anglais de leur métier en s'appropriant le lexique requis pour parler de pédagogie (DNL, transversal, séance, séquence, savoir-faire, etc.) et

d'organisation scolaire (proviseur, conseil de classe, bulletins, emploi du temps, seconde, première etc.), à un niveau simple mais qui évite de mélanger constamment les deux langues.* En annexe, ainsi que sur le portail inter langues, les candidats trouveront un glossaire utile.

- de s'approprier le niveau B2 'utilisateur indépendant' du CECRL, dont voici une description très sommaire: (les candidats gagneront à en lire une description plus détaillée): *'Peut comprendre le contenu essentiel des sujets concrets ou abstraits d'un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte ni tension, ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités'*.

- pour ce qui est du code linguistique, il est attendu du candidat un bon contrôle grammatical, ce qui n'exclut pas des erreurs occasionnelles, que le candidat peut toutefois corriger rétrospectivement. Le lexique doit être précis, notamment celui en rapport avec la DNL. Enfin une bonne maîtrise de la phonologie, des phonèmes accentuels et prosodiques suggestion : une maîtrise phonologique suffisante (phonèmes, accents de mots, accents de phrase, groupes de souffle et schémas intonatifs élémentaires) est exigée.

En anglais, les problèmes rencontrés restent axés sur des soucis phonologiques: confusion de prononciation entre les phonèmes [aɪ] et [i], ou bien [θ], [ð] et [s]. De même, la prononciation du -ED est confuse. Le plus ennuyeux est tout de même lorsque ces mauvaises prononciations interviennent sur des mots du lexique mathématique courant suggestion : du lexique courant de la discipline ou du lexique de classe. Ex : pour les mathématiques : Pythagoras [pɪˈθæɡərəs] study [stʌdɪ], pupil [pju:pɪl] etc. Quelques erreurs déjà soulignées dans les précédents rapports ont été moins récurrentes.

- Les confusions et/ou méconnaissances lexicales ne peuvent pas non plus être acceptées.
- Les calques sur le français: ex.: **the scholar year, it's very interestand, a project physical...*
- les erreurs grammaticales de base: confusion have / be pour dire l'âge; confusion teach / learn; next / last.
- pour évoquer les échanges avec l'étranger, nous avons aussi entendu: *Polonia, *Allemania (repris par le candidat par *Dutchland lorsqu'il a vu que le jury tiquait !). Il s'agit d'une certification au cours de laquelle des pays étrangers vont être évoqués, la moindre des choses est de connaître les noms des dits-pays dans la langue étrangère en question.
- des erreurs grammaticales: **since 10 years,* the both things,* the next year ("we'll go to England the next year")*
- Les candidats ont parfois donné l'impression de manquer de connaissance de ce qu'était le niveau attendu en LV, ou du moins de leur propre niveau, et se présentent malgré tout. La certification est accordée 'à vie' et ne peut l'être

sur la base d'un fort accent français ou sur de l'anglais bancal dès que la conversation devient un peu complexe. Il est important qu'un travail régulier d'entraînement soit fait pour avoir un bon niveau, et le maintenir plus tard.

- Il est également important de réfléchir à ce à quoi cette certification servira. Certains candidats viennent, et expliquent attendre d'avoir la certification pour voir après quoi en faire. Les choses doivent fonctionner dans l'autre sens et la démarche de passer la certification doit venir d'une réflexion aboutie autour d'un projet entre plusieurs collègues en train de se mettre en place dans un établissement, en lien avec la direction.
- Enfin, la place de la discipline scolaire dans les systèmes scolaires, dans les débats d'idées ou de société des pays anglo-saxons, ou de la place de la discipline (SVT, Education musicale) dans la société (et les débats qui peuvent y être liés) ne doit pas être ignorée des candidats. Les différences et points communs entre la France et les pays dans lesquels on parle anglais sont source de richesse et de cours intéressants.

Remarques sur la certification DNL, Marie BOURGAULT IA-IPR de Physique chimie

Une année mitigée, en ce qui concerne la qualité des candidats, surtout en anglais

Niveau de langue des candidats

Beaucoup de candidats en anglais cette année témoignent d'un niveau de langue nettement insuffisant. Avoir eu cette langue en LV1, regarder des séries en VO et avoir suivi la préparation de la DAFPEN ne suffisent pas pour avoir un flux aisé et surtout une bonne prononciation.

Dans les autres langues, je n'ai pas relevé ce problème. Les candidats maîtrisaient la langue soit à l'issue d'un séjour prolongé dans le pays, soit par histoire familiale.

Projet des candidats

Quelques candidats, n'ayant pas de classe euro en charge mais enseignant dans des établissements où une section existe, n'ont pas eu la démarche d'un contact avec leurs collègues ou d'observations de séances pour mieux saisir les finalités d'un tel enseignement.

L'utilisation des TICE n'est pas assez envisagée.

Culture des candidats

L'aspect culturel lié à une langue, l'apport de la discipline support (pourquoi cette discipline plutôt qu'une autre, pourquoi cette langue plutôt qu'une autre ?) ne sont pas réfléchis.

Les systèmes éducatifs et leur didactique, les choix politiques des pays liés aux sciences et techniques sont méconnus. (Comment peut-on être professeur de Physique enseignant en DNL Anglais et méconnaître les choix énergétiques des USA, (quand on a dans son programme de physique les énergies nucléaires) ?

Martine Roux Bee, IPR d'Anglais.

3. CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE EN LANGUE VIVANTE POUR LA DNL ANGLAIS EN LYCEES PROFESSIONNELS

Les épreuves se sont cette année déroulées les 30 et 31 mars 2016.

Nombre de candidats : 17 inscrits (10 en 2015 / 20 en 2014 / 18 en 2013 / 21 en 2012 / 27 en 2011)

Nombre de candidats présents : 16 présents

Nombre de candidats admis : 13 admis sur 16 présents (8 admis sur 9 présents en 2015) (17 admis sur 22 présents en 2014) (10 admis sur 16 présents en 2013)

Soit : 81,25% de réussite

(88,9% en 2015, 77,27 % en 2014, contre 55% en 2013 ; 77,70 % en 2012 et 84,61 % en 2011).

Modalités d'évaluation des candidats : Une note sur 20 est attribuée à l'issue de la prestation orale. Le candidat, pour être admis, doit avoir une note égale ou supérieurs à 10.

<p>EVALUATION : Les notes s'échelonnent de 02 à 18/20</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 note à 02 - 2 notes à 09 - 2 notes à 10 - 2 notes à 11 - 2 notes à 13 - 1 note à 13,5 - 2 notes à 14 - 1 note à 16 - 1 note à 17 - 2 notes à 18 <p>Moyenne : 12,4 / 20 [contre 12,88 / 20 en 2015 ; 11,93 / 20 en 2014 ; 11,68 / 20 en 2013 ; 12,83 en 2012 ; 13,1 en 2011 ; 14,5 en 2010]</p>	<p>SPECIALITES DE DNL :</p> <p>Production : 5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Electrotechnique SEN : 1 - Génie Thermique : 1 - Energétique : 1 - MSMA : 1 - Maintenance de véhicules : 1 <p>Services : 6</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eco Gestion : 3 - Coiffure : 1 - Hôtellerie : 1 - Restauration Services et commercialisation : 1 <p>Arts : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arts Appliqués : 1 <p>Enseignement Général : 5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Histoire-Géographie : 3 - Maths Sciences : 2
---	--

1. LES RESULTATS :

La session 2016 a permis de valider les compétences en anglais de 16 PLP supplémentaires en DNL dans notre Académie :

- 4 PLP admis sur 5 inscrits et 4 présents en enseignement général (1 en Maths-Sciences, 3 en Histoire-Géographie),
- 9 PLP admis sur 12 inscrits et présents en enseignement technique (4 sur 5 en Production, 4 sur 6 en Services et 1 sur 1 en Arts).

On notera une augmentation du nombre des inscrits (+7 candidats cette année), un taux de réussite en légère baisse et une moyenne générale quasi identique.

Cette année la préparation et les performances furent globalement satisfaisantes.

Les candidats refusés l'ont été pour les raisons suivantes :

- La réflexion sur la motivation est parfois insuffisante.
- Le niveau de langue a posé problème pour une minorité de candidats.
- Certains candidats sont mal informés sur la nature de l'épreuve et sur le fonctionnement de la DNL.

(Notamment, il est essentiel de comprendre qu'un enseignant de DNL ne peut pas se contenter de donner à ses élèves une liste de vocabulaire traduite en anglais ; ou encore, il ne peut pas se satisfaire de diffuser en VO des films historiques liés au monde anglophone pour enseigner l'histoire en anglais)

2. LE DOSSIER :

La plupart des dossiers étaient rédigés en anglais et un effort dans la rédaction a été noté. Cependant on ne peut que conseiller aux futurs candidats d'apporter une attention toute particulière à la relecture, à la structure du plan ainsi qu'à la présentation du dossier (une candidate avait oublié son nom sur la première page et l'a rajouté à la main ; l'encre de l'un des dossiers avait bavé sur plusieurs feuilles et l'écriture était peu lisible ; un candidat s'est trompé de version et a apporté la définitive le jour de l'oral).

Un seul dossier présentait encore des erreurs linguistiques peu acceptables. La relecture du dossier par le collègue de langue de l'établissement aurait pu éviter cela.

Il est également conseillé de recentrer son dossier autour de projets pédagogiques ou professionnels, notamment concernant le choix de la première de couverture du dossier (un candidat a choisi d'illustrer cette première de couverture par la photo de lamas prise lors de vacances au Pérou ; un autre a choisi l'affiche de la série TV britannique 'Docteur Who' car il en était fan).

3. L'EXPOSE :

Un seul candidat a choisi de présenter son exposé en français.

Un seul candidat a lu son dossier cette année. Même remarques que les années précédentes : la lecture de notes reste pénalisante et ne correspond pas à la définition de l'épreuve.

Il s'agit de se présenter oralement et de décrire son parcours en mettant en avant les expériences passées qui ont permis d'acquérir des compétences utiles aux élèves de la SE :

- Un niveau de langue correct,
- Des compétences professionnelles susceptibles d'être réinvesties dans un projet pédagogique de DNL
- Et des connaissances culturelles, sur le/les pays de la culture de la langue étudiée, liées au monde professionnel de l'élève.

Certains se croient obligés de joindre une séquence complète d'enseignement, ce qui est totalement inutile et peut être pénalisant surtout lorsqu'il s'agit d'une séquence d'apprentissage de la Langue !

En revanche, le jury apprécie l'adjonction de supports illustrant le contenu d'une séance et une réflexion sur les objectifs et la démarche de mise en œuvre.

4. L'ENTRETIEN :

Le niveau de langue exigible est au moins le B2 du CECRL.

Nous recommandons cette année encore le stage « Devenir autonome en langue vivante (anglais) » proposé dans le P.A.F. Ces stages ont été utilisés par certains candidats cette année et ils ont tous parus enthousiastes quant à leur efficacité.

Des stages linguistiques organisés en Grande-Bretagne sont aussi proposés par le CIEP.

Pour obtenir la certification en DNL **la qualité de la langue étrangère reste le premier critère.**

A ce niveau, il est inacceptable d'entendre 'I have 45' pour donner son âge.

Une recherche de vocabulaire des mots ou expressions courantes est indispensable. Il n'est pas acceptable d'entendre des candidats parler de 'a course' pour 'un cours', 'a matter' pour 'une matière', 'pass' pour 'passer'...

De même, bien que beaucoup de mots français et anglais soient semblables, ce n'est pas le cas de tous. Ainsi, des phrases telles que 'I will meet my proviseur', 'Let me explique to you', 'Here is my little dissertation', 'I will abord some topics' ou 'Oh la la, my English is broken' prêtent à sourire et peuvent être pénalisantes.

Il est nécessaire de revoir les temps (le prétérit en particulier) ainsi que la modalité (pour ne pas confondre par exemple 'will' et 'would').

Un effort particulier devrait porter sur la qualité phonologique ; les compétences en prononciation (discrimination des sons, reproduction, accentuation des mots et groupes de mots dans la phrase, intonation et rythme) relèvent de la maîtrise de l'oral.

Les futurs candidats doivent laisser de côté leur accent français et travailler leur prononciation, notamment celle des sons 'r' et des 'th'.

Rappelons encore que la certification en langue vivante, outre la satisfaction personnelle, vise un projet d'équipe bâti avec les collègues de Langue dans l'intérêt de l'acteur essentiel de la SE : **l'élève**. Un projet commun est à construire à partir du Référentiel professionnel et du programme de LV.

L'objet de la SE reste en priorité la PFMP à l'étranger et les élèves auront à s'exprimer en langue vivante bien sûr, mais surtout à démontrer leurs compétences techniques qui seront évaluées. Enseignements théoriques et/ou travaux pratiques doivent donc faire l'objet de séances de DNL mais auparavant l'apprentissage des outils linguistiques nécessaires doit être assuré par le professeur de langue.

Les IEN des disciplines professionnelles s'attachent justement à vérifier la pertinence des parties du Référentiel qui seront choisies pour être enseignées en anglais, en espagnol ou en allemand.

Rappelons aussi que le professeur de DNL enseigne sa discipline EN LV et que le professeur de langue enseigne LA LV.

Il est également indispensable de connaître les modalités d'évaluation des élèves lors de l'épreuve du Bac professionnel mention « Section européenne ».

La méconnaissance du Cadre Européen Commun de Référence des Langues et le manque de réflexion sur la mise en œuvre du cours en co-intervention ou en parallèle avec le professeur de langues, de même que l'absence d'une vision précise du travail en collaboration en amont, constituent les principales faiblesses relevées dans les prestations des candidats.

5. Rappel sur les disciplines d'enseignement général :

N'oublions pas que l'objectif de ces DNL « générales » en LP consiste à venir en supplément de la DNL professionnelle qui reste prépondérante, en vue de la PFMP à l'étranger. L'épreuve d'examen au bac Pro « SE » ne porte d'ailleurs que sur la discipline professionnelle, la DNL ou CLIL (*Content and Language Integrated Learning*).

En conclusion, les candidats doivent être sensibilisés à une préparation rigoureuse de l'épreuve. La seule maîtrise d'une LV ou une relative expérience d'enseignement disciplinaire ne peuvent à elles seules constituer des critères de compétence pour l'enseignement d'une DNL.

6. Rappel sur la préparation à l'examen :

Le lexique de la spécialité professionnelle est essentiel à maîtriser mais la connaissance du Programme de langue vivante en LP est incontournable.

Nous renvoyons aux textes officiels concernant l'Enseignement professionnel :

- B.O. N° 2 du 19 février 2009
- CECRL (Cadre Européen de Compétences et de Références pour les Langues),
- BO n° 32 du 14 septembre 2000,
- BO n° 7 du 12 février 2004,
- BO n° 39 du 28 octobre 2004.

Les candidats devraient également connaître les épreuves spécifiques d'examen en langue, que vont passer leurs élèves, puisqu'ils participent à leur évaluation.

Les candidats doivent enfin, avoir conscience :

- des enjeux réels de l'enseignement des langues étrangères dans la Voie professionnelle,
- de l'engagement qui sera le leur dans leur établissement, (montage des projets européens, travail d'équipe avec les PLP de langue, production de sujets),
- et de la nécessité de leur enseignement en LV étrangère durant l'heure de DNL.

Il est recommandé aux candidats de prévoir des dispositifs qui permettent des échanges dans une perspective interculturelle. Ils sont invités à entrer en contact avec des enseignants déjà impliqués en section européenne ou des enseignants de langue vivante.

Tous les candidats admis cette année avaient très sérieusement préparé leur projet et ont montré un enthousiasme notable pour les SE dans l'enseignement professionnel. La motivation des candidats reçus est réelle et ils ont montré une sensibilité certaine à l'ouverture à l'internationale.

*** Un « **Vade-mecum des Sections européennes en LP** » est à disposition de tous sur le site des PLP de Langues vivantes étrangères anglais et espagnol. Tous les établissements de l'Enseignement professionnel ont été destinataires d'un exemplaire papier.

Merci à Laetitia Statari et Mireille Maurin-Goetz, professeures d'anglais, pour leur collaboration cette année.

Les IEN d'Anglais Any Chen-Bacrie et Chrislaine GIL

4. CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE EN ESPAGNOL 2016

POUR LA DNL EN LYCEES, et COLLEGES

Nombre de candidats: 18 (35 en 2015, 27 en 2014)

Nombre d'absents: 0

Nombre de candidats refusés: 2

Nombre d'admis: 16

Soit 88,8% (85,7% de réussite en 2015, 88% en 2014)

Evaluation :

- SVT : 2
- HG : 4
- SES : 2
- Arts Plastiques : 1
- EPS : 2
- Eco gestion : 1
- Maths : 4

- entre 18 et 20 →5
- entre 16 et 14 →7
- entre 13 et 10 →4

Moyenne : 15,43, (14,31 en 2015, 15 en 2014, 15,1 en 2013, 12,2 en 2012)

'Le jury évaluera les connaissances et compétences suivantes :

- la connaissance du cadre institutionnel des sections européennes (les principaux textes réglementaires)'

► Le cadre institutionnel doit être connu sur tout le continuum d'une SELO : collège et lycée. Même s'il ne s'agit pas d'un critère majeur pour l'obtention de la Certification, il est néanmoins très important de connaître les modalités de continuation d'une SELO au Lycée afin de pouvoir en expliquer les enjeux, les modalités de passation au Baccalauréat ainsi que les bénéfices aux collégiens et à leurs parents dans le cadre de réunions Parents-Professeurs par exemple. Les élèves entrant en seconde sont parfois indécis en ce qui concerne la poursuite de la SELO ; il est de la responsabilité des professeurs de savoir expliquer, argumenter et convaincre élèves et parents d'élèves du bien-fondé de la continuation de cet enseignement en déployant tous les arguments. Par ailleurs, dans une perspective de liaison Collèges/Lycées, les professeurs DNL peuvent également être amenés à travailler en projets communs intercycles pour le plus grand bénéfice des élèves.

- la maîtrise de la langue étrangère ; on prendra en compte les trois plans suivants : l'aisance dans le maniement de la langue courante, à défaut d'une correction parfaite,

- la maîtrise du vocabulaire lié à la discipline enseignée,

- la maîtrise du langage de la classe,

- la maîtrise de la bi-culturalité :

- Savoir expliquer les différences de concepts, leurs connotations éventuellement divergentes, reconnaître le référent culturel derrière la notion,

- Connaître les différences d'approche de l'enseignement de la discipline dans les deux (ou plusieurs) pays

► Si la langue courante est en général bien maîtrisée, elle manquera de précision dès que le candidat l'aborde dans une perspective d'enseignement et de spécificité liée à sa discipline. En général, les candidats ont bien recensé le vocabulaire nécessaire à leur leçon. Les mêmes fautes de morphosyntaxe reviennent : les concordances de temps, les défauts d'emploi de *Ser* et *Estar* et des différentes prépositions. Par ailleurs, les libellés concernant les propositions d'exercices manquent souvent de concision et de clarté pour l'élève car ils relèvent, la plupart du temps, de la traduction littérale. Enfin, le vocabulaire de gestion de la classe n'apparaît pas assez dans les exposés. Le jury recommande par ailleurs aux candidats de s'informer sur l'enseignement de leur matière en Espagne et de consulter les programmes officiels et les manuels utilisés par les professeurs dans les matières respectives.

- la connaissance des spécificités de la pédagogie de la discipline enseignée en langue vivante étrangère, notamment au plan des attentes, de l'attitude face à la langue, des critères d'évaluation, des difficultés d'apprentissage particulières, du choix des thèmes et supports

Certains exposés sont vraiment excellents : ils montrent un véritable travail de réflexion et de recherche didactique : présentation de la leçon, des exercices, des tâches, des projets in situ (ex: leçon en Eco-Gestion à travers la découverte de

plusieurs entreprises espagnoles), des projets interdisciplinaires, des différentes formes d'évaluation. Ces candidats sont préoccupés par une ventilation équitable des activités langagières et prouvent par là même qu'ils ont réfléchi au CECRL et qu'ils se sont intéressés à l'enseignement de la matière chez leurs collègues qui enseignent l'espagnol. Par contre, d'autres projets manquent de vigueur et d'originalité car justement ils ne sont pas pensés en termes de DNL et se cantonnent à une traduction, souvent maladroite, de leur propre cours en français. Enfin, chez certains candidats, aucun projet didactique n'a été présenté, aucune proposition réaliste concernant les supports n'a été présentée ; ce qui n'a pas permis au jury de mesurer la connaissance des spécificités de la pédagogie de la discipline enseignée en LVE comme le préconisent les textes officiels. Se projeter en tant que professeur DNL nécessite cette réflexion préalable, cette recherche et mise en tension des supports et ce travail de didactisation, de mise à la portée des élèves au niveau de la compréhension et de la production.

- la capacité à concevoir un projet d'échange (de classe, d'élèves...) dans une perspective interculturelle et pluridisciplinaire.

Beaucoup de professeurs ont participé à des échanges pilotés par leurs collègues d'espagnol et pilotés par eux-mêmes (Organisations de mobilités étudiantes, visites de partenaires). Certaines expériences reflètent un investissement réel au niveau de la DNL (Contribution au niveau du travail fourni en amont, pendant et après un voyage ou une sortie). Dans tous les cas, il y a une réelle volonté de s'investir dans des projets d'échanges mais des freins à les mener de l'avant (Méconnaissance des formalités administratives, manque de repères en Espagne, manque d'échanges avec les Institutions, manque de partenaires dans les IES...).

Jeannette GARCIA VILLA, IA IPR ESPAGNOL

6. CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE EN ESPAGNOL 2016

POUR LA DNL EN LYCEES PROFESSIONNELS

1 seul candidat

Soit 100% de réussite (contre 94, 73 % en 2011, 87,5% en 2012, 90% en 2013, 10% en 2014).

On regrette une nouvelle baisse du nombre des inscrits qui confirme la tendance observée depuis quelques années (- 2 candidats = 33.33%); néanmoins cet affaiblissement s'accompagne d'un renforcement au niveau de la préparation : tous ont suivi la formation proposée par la DAFPEN. Malgré cela, la moyenne générale de 12.66/20 est bien inférieure à celle de 2014 : 15,5/20.

Tous les candidats ont insisté sur la nécessité d'une grande implication dans le projet de l'équipe pédagogique et une bonne connaissance des SELO.

Certains possédaient une expérience à la mobilité internationale et/ou étaient engagés dans un véritable partenariat à l'étranger.

Les trois enseignants ont souligné l'intérêt de cet enseignement et le bénéfice que pouvaient en tirer les élèves.

Malheureusement, On a pu constater une méconnaissance sur l'épreuve spécifique de Section Européenne au baccalauréat et sur la Certification en Langue.

Il convient de rappeler que, lors de la passation de l'épreuve, les professeurs doivent s'attendre à des questions portant sur les liens entre leur programme et celui de la langue enseignée ; dans le cas présent : l'espagnol.

Le lexique de spécialité doit également être connu du futur PLP de DNL.

Recommandations.

La connaissance du Programme de langue vivante est incontournable : B.O. N°2 du 19 février 2009, de même que le CECRL (Cadre Européen de Compétences et de Références pour les Langues) et les textes officiels : BO n°32 du 14 septembre 2000, BO n° 7 du 12 février 2004, BO n° 39 du 28 octobre 2004.

Les candidats devraient également connaître les épreuves spécifiques d'examen en langue, que vont passer leurs élèves, puisqu'ils participent à cette évaluation.

Les candidats doivent enfin, avoir conscience des enjeux réels de l'enseignement des langues étrangères dans la Voie professionnelle, de l'engagement qui sera le leur dans leur établissement, dans le montage des projets Erasmus Plus, dans le travail **d'équipe avec les PLP de langue**, dans un enseignement de qualité en espagnol durant leur heure de DNL avec les élèves.

Il est important de rappeler encore cette année que l'exposé doit être construit de façon rigoureuse, synthétique, non anecdotique, et qu'un langage soutenu est indispensable le jour d'un oral.

François Jiménez, IEN Espagnol.

7. CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE EN ITALIEN 2016

POUR LA DNL EN COLLEGE ET EN LYCEE

5 candidats (3 certifiés, 2 agrégés), tous admis, notes de 15 à 20 : moyenne : 18,4 (18 en 2014)

Disciplines : arts plastique, documentation, physique Chimie, sciences-physiques, EPS

EN CONCLUSION QUELQUES CONSEILS MAJEURS:

Avant l'épreuve:

-Veiller à élaborer un bon dossier car il constitue dans un premier temps la base de l'entretien. Le projet professionnel et la motivation doivent apparaître à travers un CR d'expérience(s) ou une initiative postérieure ; preuve que le candidat a bien réfléchi à cet enseignement spécifique et qu'il a envie de le mettre en œuvre à travers des activités concrètes et pas seulement des idées vagues et passe partout.

-Lire les différentes remarques dans les rapports ci-dessus.

-Lire les différents textes référents :

- **La circulaire n° 92-234 du 19 août 1992, B.O. n° 33 du 3 septembre 1992**
- [CIRCULAIRE N°92-234 du 19-08-1992 \(rectifiée\)](#)
[BOEN N°33 du 3-09-1992](#)
- [NOTE DE SERVICE N°2001-151 DU 27-7-2001](#)
[NOR : MENE0101094N - RLR : 520-9b - DESCO A7](#)
- **CIRCULAIRE n°2010-008 du 29-01-2010**
NOR : MENE1002838C - RLR : 520-1
- [CIRCULAIRE n°2009-172 du 24-11-2009](#)
[NOR : MENC0913416C - RLR : 161-1c](#)

-Consulter les sites de langues vivantes, ainsi que le portail interlangues de l'académie de Montpellier, les différents sites disciplinaires qui ont souvent un onglet DNL.

- Consulter les différentes ressources pédagogiques notamment sur le site

EMILANGUES <http://www.emilangues.education.gouv/>

- on attend que les candidats soient au fait des dispositions réglementaires quant aux DNL (notamment n'imaginent pas que, de droit, il y a une heure supplémentaire pour les élèves.)

- et qu'ils soient au fait de la réforme des collèges :

<http://www.education.gouv.fr/cid86831/college-mieux-apprendre-pour-mieux-reussir.html>

<http://www.education.gouv.fr/cid88073/mieux-apprendre-pour-mieux-reussir-les-points-cles-du-college-2016.html>

-Pendant l'épreuve:

-Veiller à ne pas lire les notes

-Etoffer et argumenter les expériences vécues ou à vivre

-Anticiper

-Prouver ce que l'on dit

-Après l'épreuve:

-Continuer à travailler en étroite collaboration avec les équipes et les professeurs de LV

- Consulter le site de la DAREIC, candidater aux stages d'été

-Rechercher des partenaires

- Consulter les ouvrages utilisés dans les pays de la langue choisie dans la discipline (DNL)

-S'informer sans arrêt sur les avancées de l'enseignement CLIL de ces pays

Annexes : glossaires Education/ pédagogie

Franco-anglais/ anglo-français

<http://www.laits.utexas.edu/fi/html/voc/11.html>

<http://crdp.ac->

bordeaux.fr/cddp33/langue/site_assistant_anglais/glossaire_francais_anglais_pedagogie.pdf

<http://www.sse.gov.on.ca/mgs/onterm/Documents/Glossaries/EDU-TCU%20English-French%20Glossary%20EN-FR.htm>

Rapport rédigé en collaboration avec les vice-présidents, Annie COHEN BACRIE, Norbert BISCONS, et les membres des différents jurys.

Martine ROUX BEE, IPR d'anglais, en charge du dossier CERTIFICATIONS EN LV et présidente du jury.